



**Rapport financier 2022**

# Faits marquants en 2022

## Pérenniser les projets « Article 92 »

AIDES a répondu à un appel à projet national lancé par le ministère de la Santé entre 2016 et 2017. L'expérimentation « Article 92 », d'une durée de cinq ans, avait pour but de financer des projets dont la finalité est l'accompagnement à l'autonomie en santé. Le ministère a sélectionné une trentaine de projets pour leur caractère novateur, l'implication des bénéficiaires, l'intégration d'une démarche de recherche et d'évaluation et l'importance de la thématique ou de la population cible au regard des priorités régionales ou nationales.

Trois projets de AIDES ont été sélectionnés et mis en œuvre entre 2017 et 2022. Ces projets ayant eu des résultats très positifs, nous œuvrons afin de pérenniser nos actions.

Le projet d'accompagnement à l'autonomie en santé des travailleuses du sexe des territoires Poitou-Charentes et Limousin sera désormais pris en charge pour les deux prochaines années via des crédits non reconductibles attribués aux Caarud de Poitiers, Limoges et La Rochelle.

Concernant le projet « Inventons la prévention VIH du 21ème siècle » déployé en région Centre, un fonds dédié est à reprendre en 2023. Nous sommes en discussion avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de convenir de la pérennisation du financement via le FIR (Fonds d'intervention régional). Ce projet vise à créer des modalités d'interventions innovantes via les outils numériques afin de toucher un public vivant dans un milieu à faible densité médicale.

En Guyane, un financement pour le projet « Takari » a été obtenu. Ce projet vise à accompagner les personnes vivant avec le VIH en zone isolée (Haut Maroni) pour renforcer leur autonomie en santé. A la fin de l'expérimentation, l'ARS prendra en charge une partie du financement. Nous recherchons les financements complémentaires pour nous permettre de maintenir nos actions.

## Première année de fonctionnement pour les centres de santé sexuelle communautaires

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé, reposant sur des modes de financement inédits. C'est ainsi que les SPOT, centres de santé sexuelle communautaires de AIDES, situés à Marseille et Montpellier ont vu le jour en 2021. Ces centres bénéficient de deux types de financements :

- les recettes des consultations effectuées par les médecins spécialistes salariés-es des centres ;
- les dotations de la CPAM qui financent des parcours-types : vaccination, dépistage, Treat et Prep.

Le niveau d'activité des centres a progressé en 2022 et est en hausse de + 30 % par rapport à nos projections. Nos échanges avec la Direction générale de la santé (DGS) et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) ont permis de réajuster certaines dotations et de garantir l'équilibre économique des dispositifs. Les équipes médicales ont été progressivement recrutées au cours de l'année 2021 et ont permis un bilan financier concluant en 2022, première année de fonctionnement avec un effectif complet.



## Contact



Tour Essor  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin cedex

0 805 160 011  
gratuit depuis un poste fixe  
en France métropolitaine

www.aides.org  
www.seronet.info

f Facebook.com/aides  
t @assoAIDES  
i @assoaides  
in LinkedIn.com/company/aides/

## Remerciements

Nous remercions nos financeurs institutionnels et privés pour leur confiance et leur soutien dans la durée. Nous remercions également nos donateurs-rices réguliers-ères comme ponctuels-les, dont la générosité est essentielle pour nous permettre de poursuivre la lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales, et qui étaient plus de 150 000 en 2022. Merci aux prestataires et fournisseurs qui nous ont accordé remises ou gratuits. En 2022, nous chiffrons le montant de ces remises à 656 k€. Merci aux volontaires, aux élus-es, aux équipes salariées, et à toutes les associations partenaires qui œuvrent avec nous dans cette lutte.

## Don en confiance

Labellisée « don en confiance » par le Comité de la Charte depuis 2013, AIDES respecte les règles de la Charte sur le don en confiance, notamment en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons. En 2019, le label a été renouvelé à la suite des réexamens du respect des engagements de AIDES ayant lieu tous les trois ans.



## Contrôles et transparence

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 ont fait l'objet d'une certification par notre commissaire aux comptes, le Cabinet DEIXIS. Des audits approfondis sont par ailleurs menés par certains de nos bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de nos projets internationaux. Ces audits sont commandités par des cabinets de commissariat aux comptes indépendants.

Directrice de la publication : Camille Spire  
Coordination : Direction administrative et financière  
Rédaction : Zorica Da Costa, Zaina El Asri Boudar, Audrey Frennet, Arnaud Lhuillier  
Relecture : Marc Dixneuf, Elodie Lambourde, Juliette Sueres  
Coordination technique : Ophélie Levasseur, Jeanne Magat  
Maquette : David Koprak  
Imprimeur : Edgar Imprimerie  
Crédits photos : Cyril Marcilhacy, J.Suyker  
Nombre d'exemplaires : 1 293

## Notre soutien au centre de santé LE190

LE190 porte deux dispositifs : Cegidd et centre de santé. A ce titre, il reçoit un financement de l'ARS afin de proposer des consultations gratuites sur certains créneaux et accueille des publics devant présenter une carte vitale sur d'autres. AIDES complète le financement de ce centre et le mandat de gestion qui nous lie nous engage à présenter des comptes à l'équilibre. En 2022, le soutien financier de AIDES a été plus important pour diverses raisons :

- En lien avec l'épidémie de Monkeypox, le centre a accueilli un public plus important qui a souvent profité de son passage pour faire une mise à jour des vaccinations ou une mise sous traitements (Prep, etc.) Plusieurs vacations d'infirmières ont été nécessaires afin de faire face à la demande ;
- En octobre 2021, LE190 a ouvert une « antenne » dans les locaux du SPOT de AIDES situé avenue de Beaumarchais à Paris. Son but est d'offrir des soins médicalisés au public du SPOT, en plus de l'accueil communautaire que propose ce lieu. L'antenne a donc connu sa première année entière de fonctionnement en 2022.

## Impacts financiers du Ségur de la Santé

Les accords du Ségur de la Santé signés en 2020 ont conduit à la revalorisation salariale de certains-es de nos salariés-es travaillant dans les établissements sociaux et médicaux sociaux (ESMS) dont nous avons la gestion : Caarud, SAVS (Services d'accompagnement à la vie sociale), ACT (Appartements de coordination thérapeutique). La revalorisation de ces animateurs-rices d'actions, chargés-es de projets, coordinateurs-rices de lieu de mobilisation et infirmières-ères a été financée par la dotation versée par l'ARS. Cependant, dans un même local de AIDES, des salariés-es peuvent travailler pour un ESMS et d'autres non. Par exemple, dans un lieu portant un Caarud qui accueille les usagers-ères de drogues, AIDES mène aussi des actions de prévention et de soutien qui ne relèvent pas du champ médico-social et qui font l'objet d'autres financements. AIDES a fait le choix de revaloriser, dans un même lieu, les personnes occupant des postes similaires quel que soit leur champ d'intervention. Ces revalorisations hors champ médico-social ont nécessairement été financées sur fonds propres, ce qui a eu un impact non négligeable dans les comptes de l'association.

## Nos programmes à l'international

Le projet CARHAIBES est financé pour moitié par l'Agence Française de Développement et pour moitié sur fonds propres. Son démarrage, initialement prévu au premier trimestre 2021, a finalement débuté au cours du premier trimestre 2022 en raison du contexte politique, économique et social difficile en Haïti. Mené en partenariat avec l'association haïtienne KOURAJ et l'association dominicaine COIN, ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de plaidoyer de nos associations partenaires afin qu'elles puissent intensifier et structurer leurs actions d'influence, de dénonciation des violations et de défense des droits des publics cibles.

Le projet PRINCIPE est financé à 60 % par Expertise France et a démarré en juin 2020. Son objectif est d'accompagner nos trois partenaires haïtiens KOURAJ, POZ et FOSREF et notre partenaire dominicain COIN dans l'implémentation de services communautaires et innovants en matière de santé sexuelle et de réduction des risques. Le projet, qui devait se terminer en mai 2023, sera prolongé de six mois en raison du contexte haïtien.

## Contrôle de la Cour des Comptes

En 2022, la Cour des Comptes a décidé de contrôler AIDES. Les contrôles portent sur le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public pour les exercices 2017 à 2022. A la date d'arrêt des comptes, nous ne disposons pas des conclusions de ce contrôle, ainsi, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public est établi selon les mêmes règles et méthodes que pour les exercices passés.

# Bilan de l'association

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)	2022	2021
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>85</b>	<b>18</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 116</b>	<b>6 388</b>
Terrains	633	633
Constructions	2 916	3 070
Installations techniques, matériel industriel	239	186
Autres immobilisations corporelles	1 822	2 185
Immobilisations en cours	322	313
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	185	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 379</b>	<b>1 400</b>
Autres titres immobilisés	64	64
Prêts	964	953
Autres immobilisations financières	351	382
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 580</b>	<b>7 806</b>
<b>Stocks</b>	<b>259</b>	<b>283</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>8 620</b>	<b>7 448</b>
Créances usagers et comptes rattachés	1 127	707
Créances reçues par legs ou donations	38	2
Autres créances	7 455	6 739
<b>Disponibilités et divers</b>	<b>9 063</b>	<b>10 487</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>749</b>	<b>1 134</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>18 691</b>	<b>19 352</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>26 270</b>	<b>27 158</b>

Les immobilisations incorporelles ont augmenté en 2022 à la suite de l'acquisition du logiciel de suivi de l'activité Sinata et à la création de sites web et applications tels que le site E-PREV.

Les immobilisations corporelles comprennent notamment les éléments suivants :

- Des locaux acquis par l'association : AIDES est notamment propriétaire des locaux où se trouve son siège social et de la maison qui accueille les équipes des ACT à Saint Martin ;
- Honoraires liés à des travaux et agencements divers ;
- L'acquisition de matériels et installations spécialisées : spectromètres, défibrillateurs, détecteurs de veines, totems pour la distribution de matériel de réduction des risques, etc... ;

- Des véhicules de transport, notamment les camions servant au dépistage ;
- Des biens mobiliers et informatiques ;
- Des biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés.

Les immobilisations financières comprennent notamment les prêts versés au titre de l'effort de construction, les prêts effectués aux salariés-es ou encore les dépôts et cautionnements.

Concernant nos créances, la signature de partenariats pluriannuels avec les bailleurs publics comme privés conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices.

AIDES valorise le stock de matériel de réduction des risques centralisé sur une plateforme située en Haute Loire et qui dessert l'ensemble de ses lieux de mobilisation.

<b>BILAN PASSIF (en milliers d'euros)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 328	1 328
Ecart de réévaluation	1 608	1 608
Réserves	3 638	3 206
Report à nouveau	2 156	2 512
Excédent ou déficit de l'exercice	-258	76
Subvention d'investissement	511	1 460
Provisions réglementées	61	1 084
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>9 043</b>	<b>11 275</b>
Comptes de liaison	-	0
Fonds reportés et dédiés	4 927	2 430
Provisions pour risques	193	97
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>8 104</b>	<b>7 994</b>
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	1 249	1 398
Emprunts et dettes financiers divers	50	78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 620	2 443
Dettes fiscales et sociales	4 006	3 366
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32	57
Autres dettes	147	650
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>4 003</b>	<b>5 362</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>17 227</b>	<b>15 883</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>26 270</b>	<b>27 158</b>

Les fonds associatifs correspondent à l'ensemble des ressources de l'association, ils reflètent sa valeur financière et témoignent de la solidité de la structure. Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2022 à 9 043 k€ et sont en baisse de 2 231 k€ par rapport à l'année 2021. Cette baisse est liée à deux éléments :

- Le déficit de l'exercice -258 k€ ;
- La nouvelle réglementation relative au plan comptable des établissements médico-sociaux a modifié la comptabilisation des crédits non reconductibles d'investissement. Ils ne se comptabilisent plus en subventions d'investissement ou provisions réglementées mais en fonds dédiés d'investissement. L'impact sur les fonds associatifs est de -1 972 k€.

Il convient de noter que 5 605 k€ de fonds associatifs concernent les activités des établissements relevant de l'activité médico-sociale. Ces fonds, dits « à tiers détenteur », n'appartiennent pas à la structure. Les fonds associatifs de AIDES s'élèvent quant à eux à 3 437 k€ et connaissent une nouvelle baisse de -847 k€ en 2022 (-255 k€ en 2021) qui s'explique par les deux années consécutives qui enregistrent un résultat déficitaire sur le hors ESMS.

L'exercice 2022 se solde par un résultat déficitaire de - 258 k€.

<b>Résultat 2022</b>	<b>Résultat propre hors ESMS</b>	<b>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</b>
<b>- 258 K€</b> (2021 : + 76 K€)	<b>- 861 K€</b> (2021 : - 280 K€)	<b>+ 603 K€</b> (2021 : + 356 K€)

Ce résultat se décompose entre :

- **Le résultat propre de AIDES, déficitaire de 861 k€ ;**
- **Le résultat des ESMS gérés par AIDES, excédentaire de 603 k€.**

La distinction entre ces résultats est nécessaire car celui des ESMS, qu'il soit excédentaire ou déficitaire, n'appartient pas à AIDES mais à l'État, qui est le seul décisionnaire de l'utilisation des fonds.

Le budget de AIDES passe de 47 131 k€ à 51 906 k€ et franchit pour la première fois le seuil des 50 M€. Nos dépenses ont augmenté de 5 110 k€ entre 2021 et 2022. Cette hausse provient majoritairement des postes suivants :

#### • **Les dotations aux fonds dédiés (+ 1 975 k€) :**

comme évoqué plus haut, exceptionnellement en 2022, des écritures de reclassement liées à un changement de méthode comptable ont été passées sur les fonds dédiés. Ce changement de méthode n'a pas d'impact sur le résultat puisque des écritures de fonds dédiés (charges) sont compensées par des reprises de fonds dédiés (produits).

#### • **La masse salariale (+ 1 909 k€) :**

- cette hausse est le fruit de plusieurs effets :
- La hausse des Equivalents Temps Plein (ETP) entre 2021 et 2022 : + 28,6 ETP pour atteindre 440,7 ETP en 2022 ;
  - Les revalorisations du Ségur de la santé versées en février 2023 ont été provisionnées dans les comptes 2022 à hauteur de 470 k€. Cette revalorisation financée par les ARS pour les ESMS représente 321,3 k€. Les montants dus n'ont pas été totalement versés, AIDES a donc pris à sa charge 125 k€. En outre, sur un même lieu, des salariés-es peuvent travailler pour un ESMS, d'autres non. Par souci d'équité, AIDES a revalorisé les salariés-es n'étant pas affiliés-es à un ESMS, pour un montant de 149 k€ ;

- Les primes et gratifications, dont la prime de 100 € dite « prime de partage de la valeur », qui représentent 417 k€ en 2022 ;
- Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) signées en 2022 ont un impact de 236 k€ sur la masse salariale en 2022 ;
- Les NAO signées en 2021 ont un impact en année pleine en 2022 de 186,6 k€ ;
- Une prime « Monkeypox » d'un montant de 500 € a été distribuée aux salariés-es dont l'activité a été fortement impactée par l'épidémie, représentant 12 500 € sur l'année.

#### • **Les frais de déplacement (+852 k€) :**

liés à la reprise des temps associatifs (actions de terrain, formations, temps de vie associative, etc.) et le retour des réunions en présentiel avec nos bailleurs, après deux années majoritairement à distance.

#### • **Le soutien à d'autres associations (+ 322 k€) :**

AIDES apporte son soutien à des associations luttant contre l'épidémie du VIH, les hépatites et les IST, comme Coalition PLUS, le centre de santé sexuelle LE190, ou encore Les Petits Bonheurs. Le soutien au LE190 a augmenté de 383 k€ entre 2021 et 2022.

# Compte de résultat

En milliers d'€

## CHARGES

	Réalisé 2022 Montant	Réalisé 2021 Montant	Ecart 2022/21	% 2022/21
Produits de prévention / DASRI	2 098	2 021	77	4%
Autres achats	205	162	44	27%
Sous-traitance	4 983	5 147	-164	-3%
Frais de déplacement (vie associative + actions)	2 131	1 279	852	67%
Honoraires / Personnel mis à disposition	2 776	2 680	96	4%
Frais de structure	4 996	4 857	139	3%
Entretien, maintenance, petit équipement	973	974	0	0%
Masse salariale	23 866	21 957	1 909	9%
Autres charges	5 257	4 935	322	7%
Dotations aux amortissements et provisions	1 388	1 528	-140	-9%
Fonds dédiés	3 491	1 516	1 975	130%
<b>TOTAL CHARGES (€)</b>	<b>52 164</b>	<b>47 054</b>	<b>5 110</b>	<b>11%</b>

## PRODUITS

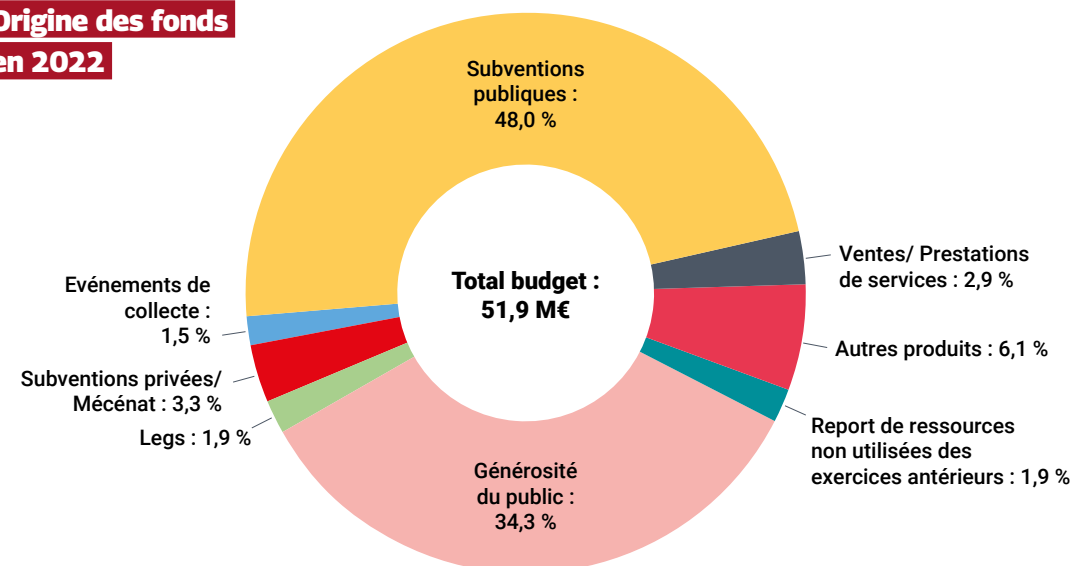
<b>Ventes / Prestations de services</b>	<b>1 490</b>	<b>880</b>	<b>609</b>	<b>69%</b>
Prestation de service : formations	160	161	-1	-1%
Consultations centre de santé	895	220	675	307%
Facturations diverses	435	499	-64	-13%
<b>Subventions publiques</b>	<b>13 844</b>	<b>13 330</b>	<b>514</b>	<b>4%</b>
Subventions internationales	0	68	-68	0%
Subventions AFD/Expertise France	844	480	363	76%
Subventions Européennes	0	0	0	0%
Subventions Nationales	3 309	3 329	-20	-1%
Subventions ARS	6 633	6 862	-230	-3%
Financement CPAM - TROD	620	785	-165	-21%
Collectivités territoriales	994	976	18	2%
Organismes sociaux	1 444	829	615	74%
<b>Produits de la tarification</b>	<b>11 086</b>	<b>10 693</b>	<b>393</b>	<b>4%</b>
<b>Dons et Subventions privées</b>	<b>21 316</b>	<b>19 748</b>	<b>1 568</b>	<b>8%</b>
Dons, collecte auprès du grand public	17 800	17 735	64	0%
Legs	1 012	603	409	68%
Subventions privées / Mécénat	1 717	729	988	135%
Événements de collecte	764	669	95	14%
Chèques vacances offerts	15	0	15	
Autres dons et participations	8	11	-3	-30%
<b>Autres produits</b>	<b>3 176</b>	<b>1 628</b>	<b>1 548</b>	<b>95%</b>
Quote part de subv investissement	1 082	230	852	371%
Autres produits de gestion	1	4	-3	-82%
Produits financiers	0	0	0	
Produits exceptionnels	1	1	0	-15%
Produits sur exercices antérieurs	332	321	11	3%
Reprises de provisions	1 099	486	612	126%
Transfert de charges	661	586	75	13%
<b>Reprises de fonds dédiés</b>	<b>995</b>	<b>851</b>	<b>143</b>	<b>17%</b>
<b>TOTAL PRODUITS (€)</b>	<b>51 906</b>	<b>47 131</b>	<b>4 775</b>	<b>10%</b>

<b>RESULTAT (€)</b>	<b>-258</b>	<b>76</b>	<b>-335</b>	<b>-439%</b>
---------------------	-------------	-----------	-------------	--------------

# Ressources

Le montant des ressources de AIDES est en hausse de 4 775 k€ soit une augmentation de 9,2 %. Elles sont composées à 48 % de subventions publiques et à 41 % de dons et de subventions privées.

## Origine des fonds en 2022



# Les financements publics

Les produits de la tarification sont les dotations versées par la CPAM finançant les ESMS. Avec le financement des ARS (via les Fonds d'Intervention Régionaux), ces deux ressources sont les principales sources de financement de nos actions en région. La hausse des produits de la tarification est due au Ségur de la Santé, mais également à la prise en compte de l'inflation et donc une augmentation des dotations via une révision du taux d'actualisation. La baisse affichée des subventions des ARS, due notamment à la fin des projets Article 92, est en réalité en partie compensée par des reprises de fonds dédiés.

La Direction Générale de la Santé (DGS) verse, quant à elle, une subvention de 2 987 913 € finançant une partie des salaires de notre siège social à Pantin. Il est à noter que ce montant est stable depuis qu'il a été amputé de 120 000 € en 2019 ; cette convention s'élevait à 3 107 913 € par an depuis 2011.

Les centres de santé sexuelle communautaires de Marseille et Montpellier sont financés par les recettes des consultations qui apparaissent sur la ligne « Consultations centres de santé » et par une dotation de la CPAM qui figure en « Organismes Sociaux ». L'année 2022 est la première année complète d'activité, ces deux lignes de ressources sont donc en hausse respectivement de 675k€ et 615k€ par rapport à 2021.

Les subventions de la CPAM pour financer les Tests rapides d'orientation de diagnostic (TroD) en 2022 s'élèvent à 620 k€ contre 785 k€ en 2021, soit une baisse de 21%. Ces subventions dépendent du nombre de tests réalisés ainsi que du nombre de tests contractuels, indiqués dans nos conventions régionales. Au niveau national, 14 346 dépistages ont été réalisés contre 15 689 en 2021, et 9 149 autotests de moins ont été délivrés.

# Les ressources privées

La collecte auprès du grand public, en progression de 0,4 %, soit + 64 k€, continue de représenter la plus grosse part des ressources privées, notamment grâce aux donateurs-rices réguliers-ères en prélèvement automatique, soit 135 045 personnes au 31 décembre 2022. Nous les remercions chaleureusement de leur soutien constant. Leur don mensuel moyen de 11,28 € assure à AIDES un fonctionnement et une indépendance dans la durée.

Le mécénat bénéficie de la contribution du fonds de dotation LINK qui a été plus importante cette année en raison du report du traditionnel dîner de soutien de décembre 2021 à mars 2022, en plus du dîner de décembre 2022. Les mécènes ont renforcé leur soutien aux actions développées par AIDES en faveur de la prévention : jefaisletest, Monkeypox ou des programmes d'accompagnement des personnes exposées ou touchées par le VIH, tels que le SPOT de Nice et nos actions

en Guyane entre autres. La troisième édition de l'événement #fetelamour est bénéficiaire avec un résultat de 147 k€.

Les legs enregistrent une hausse de + 409 k€ par rapport à 2021. Cette hausse est surtout liée au changement de réglementation comptable pour les structures associatives. Il nous est désormais imposé d'inscrire la totalité des produits des legs dans nos comptes, même si, pour des legs de biens immobiliers, les ventes de ces biens n'ont pas encore été réalisées. Dans les faits, hors changement de méthode comptable, les legs affichent une progression de + 67 k€ en 2022.

Les recettes des divers événements de collecte connaissent une hausse de 12,4 %, soit + 95 k€, avec notamment la tenue de trois Braderies de la mode à Marseille au lieu d'une seule en 2021 et deux à Pantin, suite aux reports liés au contexte sanitaire de 2021.

# Autres produits

Les autres produits comprennent des quotes-parts de subventions d'investissement (travaux, achats de véhicules, etc.) : ces subventions sont étalées sous forme de quotes-parts au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

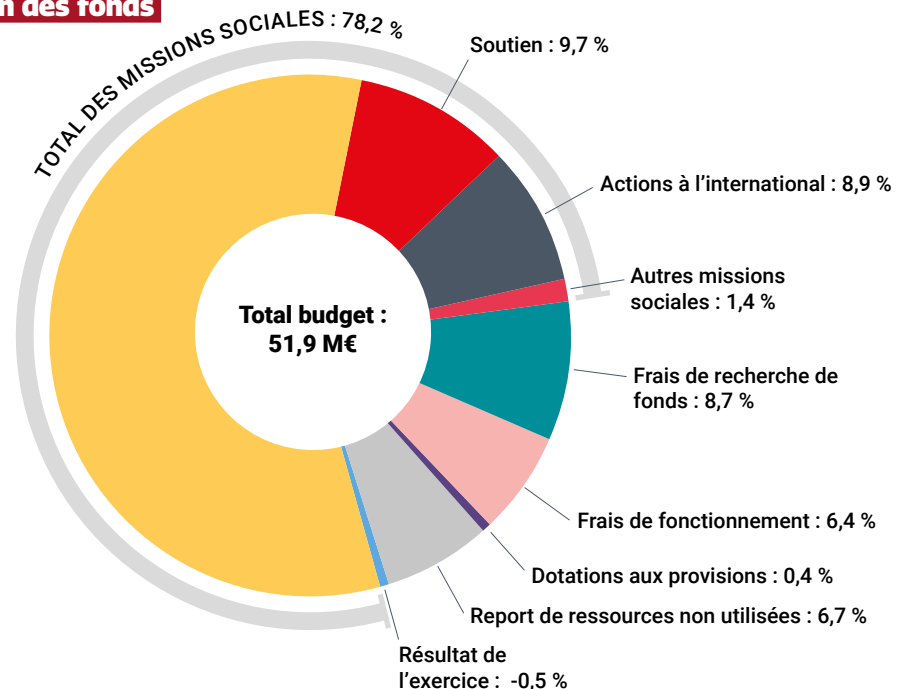
Ils comprennent également, exceptionnellement en 2022, des écritures de reclassement liées à un changement de méthode comptable sur les fonds dédiés. Ce changement de méthode, visible sur la ligne « Reprises de provisions », n'a pas d'impact sur le résultat puisque des écritures de fonds dédiés (charges) sont compensées par des reprises de provisions (produits).

# Ventes / prestations de services

Parmi les autres ressources de l'association figurent des prestations de service que AIDES facture à d'autres structures. Les prestations de formation (dépistage par Trod, accompagnement à l'injection, techniques d'entretien, etc.) atteignent en 2022 un niveau comparable à celui de 2021 (160 k€).

# Emplois de nos ressources

## Utilisation des fonds en 2022



## Les ressources de l'association ont été consacrées :

### • à 78,2 % aux missions sociales de l'association :

AIDES mène des actions de prévention et de sensibilisation auprès de différents publics : les consommateurs-rices de produits psychoactifs, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes migrantes ou nées à l'étranger, les personnes vivant avec le VIH ou une hépatite, les chemsexes, les personnes détenues, les travailleurs-ses du sexe, les personnes transgenres et les femmes.

AIDES apporte également son soutien aux personnes malades, notamment celles accueillies dans ses ACT. Des groupes de paroles et des « weekends santé » sont organisés afin d'échanger sur son vécu et de partager de bonnes pratiques.

Parmi ses autres missions sociales, AIDES développe des actions de plaidoyer afin de lutter contre les discriminations et de défendre les droits des personnes les plus exposées au virus. Tout cela implique des rencontres avec les instances pu-

bliques et la publication de rapports ou de brochures comme celle contenant nos revendications dans le cadre de la campagne présidentielle.

### • à 8,7 % aux frais d'appel à la générosité du public (collecte) :

Le soutien de nos donateurs-rices est essentiel pour financer les différentes actions et projets innovants de AIDES qui ne bénéficient pas de financements publics. Le recrutement de donateurs-rices a un coût puisque AIDES fait appel à des prestataires afin de mener des campagnes de collecte en face à face. Le retour sur investissement est suivi et piloté par notre direction Communication et Collecte.

### • à 6,4 % aux frais de fonctionnement :

Les dépenses liées aux fonctions support de AIDES sont nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ses actions (comptabilité, contrôle de gestion, services généraux, service informatique, ressources humaines, animation de la vie associative, etc.)



AIDES - Tour Essor - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex  
[aides.org](http://aides.org) - [seronet.info](http://seronet.info)

  
Facebook.com/aides

  
@assoAIDES

  
@assoaides

  
LinkedIn.com/company/aides/